

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Vérifier au prononcé

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

16^{ème} session

Genève : 22 avril au 03 mai 2013

Examen périodique universel

du

Déclaration de la Délégation algérienne

- N. Mohamed Djamel Eddine BENABDOUR -
- Attaché -

Genève, 26 avril 2013

M. le Président,

La Délégation

Nous souhaitons la bienvenue à ~~son homologue~~ canadienne présente aujourd'hui sous l'égide de M.^{me} *Elissa Golberg, Ambassadeur Représentante permanente du Canada à Genève*

Ma délégation a examiné avec intérêt le deuxième rapport présenté par le Canada au titre de l'Examen périodique universel.

- Ce rapport présente des avancées avérées, réalisées par le Canada en matière de promotion et de protection des droits de l'homme depuis le premier cycle de l'EPU. Les efforts consentis par le Gouvernement canadien en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants, de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale sont louables. La ratification par le Canada en 2010 de la Convention sur les droits des personnes handicapées est un pas positif pour la prise en charge de cette tranche vulnérable.

Il va sans dire que le Canada a parcouru un long chemin dans la quête relative à la promotion et à la protection des droits de la personne.

Toutefois, ma délégation a indiqué, à plusieurs occasions, que l'originalité de l'Examen périodique universel résidait dans le fait que cet exercice démontre qu'aucun pays, quand bien même développé, n'est exempt de faiblesses ou de carences relatives aux droits de l'homme.

À titre d'exemple, en 2012, les Rapporteurs spéciaux sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association et sur la situation des défenseurs des droits de l'homme ont fait part de leurs préoccupations quant aux restrictions au droit de réunion pacifique et à l'usage disproportionné de la force contre des manifestants dans le contexte de mobilisations d'étudiants à Montréal.

Aussi, ma délégation partage les préoccupations du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale au sujet du refus du Canada d'introduire dans sa législation une infraction spécifique incriminant et sanctionnant les actes de violence raciste.

- Par ailleurs, la non ratification par le Canada, l'un des plus grand pays de destination de l'immigration dans le monde, de la Convention relative aux droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille n'est pas de nature à favoriser l'épanouissement de cette catégorie. De plus, Le Comité contre la torture et le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, entre autres, ont recommandé au Canada en 2012 la ratification de cet instrument.

Donc, **nous recommandons** au Canada de ratifier la Convention relative aux droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Ma délégation recommande également au Canada d'intensifier ses efforts de lutte contre toutes les formes de racisme, de discriminations raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée, y compris l'islamophobie.

Je vous remercie.

